

Bonjour à tous,

Suite à la première réunion du Groupe de travail sur les droits de l'enfant de la Conférence des OING, qui a eu lieu de lors de la session de Janvier 2017, vous trouverez ci-dessous le compte rendu de nos échanges, ainsi qu'un relevé de décision.

Afin de nous aider à recenser les documents, chartes, recommandations, guide de bonnes pratiques... existants en matière des droits de l'enfants, une Dropbox va être créer dans les jours à venir afin de faciliter le partage de documents entre les membres du groupe. Pour les membres qui rencontrent des difficultés d'utilisation de la Dropbox, ils pourront me le signifier par e-mail et m'adresser les documents en question. Je me chargerai alors de les mettre à disposition du groupe dans l'espace Dropbox.

En parallèle de nos recherches documentaires, nous sollicitons l'ensemble des membres de notre groupe, sur la situation des droits de l'enfant en Biélorussie. Vous trouverez en pièce jointe un rapport de l'association "Notre maison" qui met en lumière la situation des enfants et plus largement les familles de ce pays.

Nous souhaiterions soumettre à la prochaine session de la Conférence, une recommandation.

Les membres souhaitant participer à la rédaction de cette recommandation peuvent nous le signifier par retour de cet e-mail. Les autres membres du groupe seront de toutes les manières sollicités pour une relecture avant que la recommandation soit soumise au président de la Commission Droits de l'Homme de la Conférence.

Nous vous remercions.

Hélène GARRIGUES

Geert PRIEM

Coordinateurs du groupe de travail

Compte-rendu du GT « éduquer au dialogue interculturel, vivre ensemble en Europe »

23 janvier 2017, Salle 2 - Conseil de l'Europe - 14h à 16h

Ordre du jour :

1. *Approbation de l'ordre du jour*
2. *Cadre conceptuel du dialogue interculturel (Lilia Bensedrine, Pierre Dussere)*
3. *L'expérience des cités interculturelles dans le domaine de l'éducation : leur apport au dialogue interculturel.*
Accueil de M Ahmed EL KHANNOUSS, 1° échevin Ville de MOLENBEEK (Belgique)
4. *Monsieur Slim HARDIAL, l'engagement professionnel dans le lien social, auprès des migrants à COLMAR (France)*
5. *L'éducation au dialogue interculturel : l'école de Cintra BARCELONE (Espagne) Notes de Begonia OCIO*

- **Introduction** : Bienvenue à Monsieur El Khannouss, à Monsieur Hardial, intervenants au cours du Groupe de travail (GT). Bienvenue à Sabine Rohmann et Jean-Michel Caudron. Salutations de la part de Roseline Moreau, responsable du GT, empêchée pour raisons de santé.

1. Adoption de l'Ordre du jour

2. **Le cadre conceptuel du dialogue interculturel** : pour cette 3^e séance du GT, présentation des repères conceptuels et des expériences de terrain (de pratiques du dialogue interculturel), dans les cités interculturelles en particulier.

Intervention de Lilia Bensedrine : L'éducation au dialogue interculturel est une question importante, urgente et pertinente. **Importante**, car la pluralité et la diversité culturelle caractérisent de plus en plus nos sociétés : nous devons inventer les nouvelles formes de rencontre de la différence. **Urgente**, car nous vivons une époque d'« identités meurtrières » (Amin Malouf) qui sont génératrices d'enfermement réciproque (se protéger de l'autre au risque de l'exclure). **Pertinente**, on peut en effet apprendre à gérer les conflits de valeurs entre les différentes conceptions et convictions. Ce dialogue interculturel suppose la réciprocité et le respect de l'altérité, c'est-à-dire, la reconnaissance en l'autre d'un sujet dans sa dimension subjective et dans sa dimension universelle.

Intervention de Pierre Dussere : l'apprentissage de la diversité et de l'altérité demeure l'enjeu et le cadre intersubjectif de l'éducation au dialogue interculturel. C'est bien la philosophie qui porte les finalités et l'action du Conseil de l'Europe. **Le livre blanc sur le dialogue interculturel** (2008) déplore, réciproquement (2.4) que « L'absence de dialogue contribue largement à développer une image stéréotypée de l'autre, à établir un climat de méfiance mutuelle, de tension et d'anxiété, à prendre les minorités comme boucs émissaires et, plus généralement, à favoriser l'intolérance et la discrimination. Il s'agit « d'écouter ce que les autres ont à dire » (3.1) et de ", permettre à chacun de se voir sous l'angle des autres (3.4.2).

De fait, Cette « ouverture à l'humanité de l'autre » dont parlait Lilia, cette capacité d'écouter ce que les autres ont à dire, l'aptitude à reconnaître le bien fondé des arguments de l'autre que met en avant le livre blanc, nous les voyons à l'œuvre dans **les Cités Interculturelles**, particulièrement dans les villes dans lesquelles nous avons pu établir un contact, notamment grâce à Ivana d'Alessandro, responsable du programme des cités interculturelles, Direction de la Gouvernance démocratique : Berlin Neukölln (Cordula Simon) - Melitopol (Ksenya Rubicondo) - Oslo (Torolv Moe et Roseline Moreau) - Patras (Chrissa Geraga) - Reggio Emilia, Mondinsieme, (Marwa Mahmoud) - Barcelone, quartier du Raval, école Cintra (contactée par Begonia OCIO)

Relevons particulièrement à Melitopol en Ukraine (Ksenya Khovanova-Rubicondo), le projet « Mosaïc » initié par la minorité juive, projet à plusieurs volets à destination des jeunes pour apprendre les compétences en matière de communication interculturelle à travers divers événements, cours, visites à diverses associations de minorités culturelles et religieuses...

Ces données s'ajoutent à celles de notre enquête auprès des OING sur les bonnes pratiques en matière d'éducation au dialogue interculturel. Voici déjà quelques orientations qui seront certainement au nombre de nos recommandations dans le document que nous pensons pouvoir présenter en juin prochain :

- 1) cultiver la créativité et l'empathie dans des activités qui impliquent expression et écoute de l'autre en même temps que la distance de l'art.
- 2) promouvoir une pratique quasi professionnelle de la communication et de la médiation.
- 3) pratiquer la multiperspectivité dans tous les domaines de l'apprentissage scolaire et aussi de l'environnement.

3. Intervention de Monsieur El Khannouss, 1^{er} échevin de la commune de Molenbeek à Bruxelles.

Le cadre conceptuel qui vient d'être présenté insiste sur la nécessité de passer de la simple coexistence de cultures différentes à la valorisation de la diversité, au dialogue entre des modes de pensée et de vie très différentes. C'est la raison pour laquelle a été invité un élu important de la commune de Molenbeek.

Jean-Michel Caudron présente M Ahmed El Khannouss (premier adjoint au maire de la commune) et une équipe de la Fédération marocaine des organisations démocratiques (FMDO) présidée par Monsieur Abdelaziz SARET. La Conférence des OING du Conseil de l'Europe et sa présidente, ont participé à une visite à Molenbeek afin de rencontrer différents acteurs associatifs et élus, soucieux d'entretenir un climat de dialogue mis à rude épreuve après les attentats commis en Belgique et en France. La commune de Molenbeek est très intéressée par la dynamique des Cités Interculturelles du Conseil de l'Europe.

Monsieur El Khannouss indique deux préalables importants : la population de Molenbeek est composée d'une proportion importante de « migrants », migrants qui ont été attirés lors de la reconstruction du pays après 1945, migrants peu considérés puisque exclus des consultations électorales. Cependant, peut-on encore parler de « migrants » lorsqu'il s'agit de familles présentes depuis 3 voire 4 générations. Par ailleurs la population de la commune est marquée par un taux de chômage de 28%, taux bien supérieur au taux de la région de Bruxelles (20%). Ce taux approche les 50% pour certains jeunes de la commune. Comment parler de dialogue interculturel dans un contexte social aussi dégradé. Ainsi, on constate plutôt des phénomènes de délinquance que de radicalisation. On peut noter aussi la force de frappe médiatique : lors des derniers événements, on a dénombré 10 jeunes « radicalisés » et 258 interventions télévisées.

Monsieur El Khannouss a pris connaissance des 3 questions qui lui ont été transmises :

- le rôle de l'école dans le développement du dialogue interculturel,
- le rôle des associations, en particulier la place des femmes,
- enfin comment engager un dialogue interculturel avec des personnes ou des groupes qui se caractérisent par une posture d'indifférence, de réticence voire d'opposition.

3.1. Le rôle de l'école : M El Khannouss a fixé des orientations et pointé des projets extra scolaires. Ainsi, il s'agit de développer l'esprit critique et de s'ouvrir sur le monde (« décloisonnement ») pour ne pas être perméable aux discours simplistes. Dans cette ligne sont proposés des voyages, en particulier à Auschwitz. Eduquer à la mémoire est en effet une façon de faire face au défi, mais la nécessité de formation est beaucoup plus large que la mémoire ; M. El Khannouss rappelle que, comme cela a été dit au début de la réunion, la formation doit aussi ouvrir à la connaissance et à la culture de l'autre différent.

3.2. Le rôle des associations et la place des femmes : Il est souvent difficile de sortir du vase clos de certains quartiers, voire des lieux de retranchement. Ecoles et municipalité s'appuient sur une MAISON DES CULTURES pour tenter d'y faire face. Attention toutefois aux discours manichéens qui enferment dans des grilles de lecture simplistes.

Les femmes sont invitées à participer, il faut noter les séances de sport et d'éducation physique à leur intention. La municipalité mise aussi sur des « agents de quartiers ». Leur rôle est important pour le lien social mais aussi pour veiller à la « sécurité » et prévenir le recours à la violence.

Il est souligné que le choix de l'ouverture culturelle passe par la prise en compte de « toutes » les cultures. Pour impliquer les publics dans leur diversité, les choix de programmation (théâtre et concerts) sont portés par les habitants.

4 Intervention de Monsieur Slim HARDIAL.

Monsieur HARDIAL est assistant de service social, attaché au CADA de Colmar (centre d'accueil des demandeurs d'asile) et employé par ADOMA, bailleur social et acteur de l'insertion par le logement. La question qui lui est posée, porte sur les conditions d'un dialogue interculturel alors que les rapports sociaux sont particulièrement dissymétriques, entre un demandeur d'asile et les personnes chargées de l'accueil et des dossiers administratifs.

4.1. Slim Hardial commence par définir des termes :

- l'assimilation : c'est une dynamique mise en œuvre pour que la société rende l'individu conforme à ses normes sociales.

- l'intégration :

- l'insertion : c'est, réciproquement, la démarche de l'individu qui vient avec ses attentes et apprend à se conformer à celles de la société tant sur le plan économique que sur le culturel.

4.2. Ces questions ne sont pas si nouvelles mais elles sont désormais très médiatisées d'où un « effet de direct » qui rend le recul difficile. Ce qui, par contre, est sans précédent, c'est *la peur de l'étranger perçu comme dangereux*, en particulier s'il est seul : on craint tout de suite le terroriste, l'agresseur sexuel, le déséquilibré mental. Il s'agit surtout d'un phénomène de représentation (fantasme) dans la mesure où, dans la réalité, il y a très peu de rencontres, les seuls lieux de côtoiement étant le plus souvent les Centres Villes.

4.3. Comment vivre ensemble dans ce contexte de médiatisation et de peur de l'étranger :

- La tolérance à l'autre, sachant que la tolérance n'est pas encore une relation réelle.
- La cohabitation : une proximité qui dépasse la simple coexistence.
- Etre acteur : s'intéresser à l'histoire et à la culture locale.
- Vivre avec les alsaciens...expérience appelée « *une nuit avec une famille alsacienne* ». Un sondage effectué auprès de migrants afghans à Colmar démontre que 90% d'entre eux souhaitent vivre avec les alsaciens.
- Adopter la logique de la solidarité.

Il vaut mieux passer par un projet politique local et européen (et pas forcément national)

5 L'éducation au dialogue interculturel : le cas de l'école CINTRA à Barcelone.

Notes rédigées par Bégonia OCIO et présentées par Pierre Dussere.

5.1. Caractéristiques du quartier : situé au centre de Barcelone, près du port maritime, historiquement dégradé (prostitution). Il y a plus de trente ans a commencé le remplacement de la population originaire de Barcelone par la population immigrante. Il est devenu un quartier surpeuplé, dégradé et avec une haute concentration de personnes immigrantes : 55% face aux 15% de Barcelone en général.

Politique urbanistique suivie par la Mairie : modifier le traçage urbanistique entremêlant des espaces ouverts, plus lumineux et accueillants avec les vieilles petites ruelles, attirer la population de créateurs alternatifs pour promouvoir des activités culturellement riches et innovatrices : musées, filmothèque, ateliers de différents types d'artistes, restaurants exotiques, commerce des communautés immigrées et artisanat immigrant etc...promouvoir une association du quartier qui organise des événements interculturels (Il s'agit de la « Fundació Tot Raval » (www.Totraval.wixsite.com/festival-ravals))

5.2. Naissance de la « Escola Cintra » : des congrégations religieuses travaillant dans diverses activités du quartier (réunions pour prier) ont fondé ensemble cette schola media (collège 12-16 ans) pour répondre ensemble à un défi important du quartier : accompagner les enfants de la rue en risque de devenir des délinquants, pour les aider à retrouver le chemin de l'école et trouver un travail donc faire du nouveau. Aujourd'hui c'est un centre public/privé de seulement 50 élèves pas tous immigrés mais tous marginalisés.

5.3. Dynamique éducative : Elle semble d'abord relever de l'aide à l'intégration et moins directement d'une action interculturelle. Néanmoins des éléments très intéressants vont dans ce sens :

- déjà, pour toute intégration, interculturelle ou non : nécessité d'un travail sur soi-même et même apprentissage de l'introspection, ici en l'occurrence avec tuteurs et médiateurs, pour être capable de "se mettre dans la peau d'autrui";

- s'appuyer sur cette "reconstruction personnelle" pour gérer l'interculturalité déjà dans les groupes minoritaires entre eux : même dans les classes à effectif réduit (4 classes d'environ 12 élèves) la diversité culturelle est très grande et les préjugés très nombreux. Les remèdes pour les surmonter sont, eux, "classiques" : travailler, s'amuser avoir des activités ensemble, notamment en dehors de l'école, partager la célébration des fêtes traditionnelles diverses...

- dimension religieuse (du dialogue interculturel) : elle ne peut s'exprimer que si la personne se sent aimée (dans sa différence) et -déjà- réconciliée avec soi-même.

6 Conclusion du groupe de travail.

Remerciements chaleureux aux intervenants, MM Khannouss et Hardial en particulier.

Le parcours du dialogue interculturel était géographiquement européen, depuis Molenbeek en Belgique, en passant par Colmar et en se poursuivant à Barcelone en Espagne.

Le parcours du dialogue interculturel est passé par des mots très significatifs : *pas d'enfermement, décroissement, cohabitation, introspection.*

Compte-rendu rédigé à partir des notes de Pierre Dussere et Fernand Jehl

OING / INGO

	Nom de FOING / Name of the INGO	Expertise en matière de droits de l'enfant / Expertise in children's rights	Pays représentés au sein de l'OING / Countries represented in the INGO	Coordonnées du représentant de l'OING qui participera au GT / Contact details of the representative of the INGO who will participate in the WG
1	Union des Avocats Européens	Formation professionnelle aux avocats d'enfants auprès de la Commission droit de la famille du Bureau de Paris Contention devant la Cour européenne des droits de l'homme	France, Belgique, Italie, Espagne, Portugal, Angleterre, Irlande, Pologne, Roumanie, Allemagne, Grèce, Autriche, Luxembourg,	Grégory THUAN Dà DIEUDONNE 5 rue Auguste Lamey, 67 000 Strasbourg gregory.thuan.avocat@gmail.com www.thuan-avocat.com
2	FICEMEA	Plaidoyer contre la marchandisation de l'éducation. Ce processus est une atteinte aux droits de l'enfant car il entrave la question de l'accès à l'éducation pour tous	13 associations en Europe, 11 associations en Afrique de l'Ouest et Maghreb, 3 associations en Océan indien et 3 associations en Amérique Latine et Caraïbes	chebbisonia@cemea.asso.fr
3	FITRAM (Fédération internationale de thérapie et de relation d'aide par la médiation animale)	Nos quelques 15 associations de 7 pays différents pratiquent la psychothérapie par la médiation et l'animal, notamment le cheval et le chien	Allemagne, Belgique, France, Espagne, Italie, Luxembourg, Slovaquie, Suisse,	marguerite weith@free.fr
4	Bureau International Catholique de l'Enfance (BICE)	DERNIERES ACTIONS MENEES 1. Projets de terrain : - Actions de prévention de l'abus sexuel des enfants et de protection des victimes dans 18 pays - Actions visant à prévenir le décrochage scolaire et à favoriser l'accès à l'éducation dès la petite enfance dans 8 pays - Actions visant à favoriser la justice réparatrice et/ou les mesures alternatives à l'emprisonnement dans 10 pays 2. Plaidoyer international : - Interventions régulières auprès des 3 sessions annuelles du Conseil des droits de l'homme et du Comité des droits de l'enfant de l'ONU 3. Renforcement des capacités et sensibilisation : - Organisation du Festival de films documentaires Enfant dans le Monde - Publication en 4 langues du Manuel La résilience de l'inspiration à l'action et formations pour les tuteurs de résilience dans 7 pays - Congrès international: L'abus sexuel: mécanismes de protection et résilience DOMAINES D'EXPERTISE En fondant ses actions sur l'approche droit et la résilience, le BICE a développé une expertise reconnue sur les thématiques suivantes: 1. Justice juvénile (administration, assistance juridique, garanties juridiques, justice adaptée aux enfants, conditions de détention, mesures alternatives à la privation de liberté, réinsertion) 2. Violence à l'encontre des enfants, notamment l'abus sexuel (politique de protection au sein des institutions, audition, renforcement des capacités des acteurs, parentalité positive, accompagnement thérapeutique) 3. Droit à l'éducation (éducation informelle, accès à l'éducation, formation et éducation aux droits) 4. Handicap (désinstitutionalisation, modèles alternatifs de prise en charge des enfants avec handicap, détection et prise en charge précoces, solutions durables de réinsertion)	1. AFRIQUE: Bénin, Côte d'Ivoire, Mali, RD Congo et Togo 2. ASIE: Cambodge, Inde, Népal et Sri Lanka 3. AMERIQUE LATINE ET CARAIIBES: Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Equateur, Guatemala, Paraguay, Pérou, République dominicaine et Uruguay 4. EUROPE-CAUCASE: Arménie, Géorgie, Fédération de Russie, France, Kazakhstan, Lituanie, Moldavie, Pologne, Roumanie et Ukraine	Mme Alessandra Aulu alessandra.aulu@bice.org Mme Diana Filatova diana.filatova@bice.org
5	ACISJP (Association catholique internationale de service à la jeunesse féminine)	Lutte contre le trafic d'enfants (réfugiés) surtout au Liban. Création de maisons pour filles mères mineures et programme d'éducation sexuelle pour garçons et filles dans les pays d'Afrique. Accueil d'adolescents en détresse dans nos foyers en Europe. etc----	Belgique, France, Allemagne, Grèce, Italie, Espagne, Portugal, Afrique, Amérique centrale, Amérique du sud, Moyen Orient.	michele.moritz@orange.fr Michèle MORITZ 8 rue des Raisins 67560 ROSHEIM Tel: 0614595524
6	International Juvenile Justice Observatory (IJJO)	Since its creation in 2002, the IJJO is working daily in the field of child rights, in particular of children in conflict with the law. The IJJO four main action lines are: research, raising awareness, training, advocacy and technical cooperation. The latest research projects carried out by the IJJO cover a wide range of fields, as for instance: Restorative Juvenile Justice, Procedures and Conditions on Minors' pre-trial detention, Improving Juvenile Justice System in Europe: Training Professionals, Keeping Youth away from Crime, Juvenile Offenders Detention Alternatives in Europe. With regards technical cooperation, the IJJO is currently supporting the legal reform on juvenile justice process undertaken by many states in the Asian region. The IJJO has also provided its expertise to 14 ministries of justice in the Latin American states as with regards the prevention of youth criminality and children social exclusion.	The International Juvenile Justice Observatory has an international scope of action and therefore works in all continents, in particular through its Continental Councils of Juvenile Justice (Europe, Asia-Pacific, North America, Latin America, Africa). These Councils for Juvenile Justice are IJJO think tanks gathering experts and professionals in the field of juvenile justice, coming from more than 80 countries.	Mr. Cédric Foussard, Director of International Affairs at IJJO Dr. María Teresa Pérez, Coordinator of the Institutional Relations Department
7	CARITAS EUROPA	charitable, social, legal, advocacy	all CoE member states except San Marino, Liechtenstein, Cyprus	Élisabeth MARIE, CE representative at the CoE and Peter VERHAEGHE, CE policy and advocacy officer Peter VERHAEGHE - pverhaeghe@caritas.eu Élisabeth - ejbmarie@wanadoo.fr MARIE
8	European Roma Rights Centre	The ERRC has been engaged through litigation and advocacy in the field of children's rights, in particular regarding access to equal education for Romani children and discrimination in the child protection system.	The ERRC works throughout Europe, in particular in the Central Eastern European and the Balkan regions, but we carry out work also in Italy, France and the UK.	Judit Geller, senior lawyer, coordinating the children's rights work of the organisation
9	EUROTALENT (Comité européen pour l'éducation des enfants et adolescents précoces, surdoués et talentueux)	Nous travaillons de préférence pour faire progresser les objectifs qui ont marqué Eurotalent: Aider à la détection et l'identification de la surdouance et son haut potentiel avec des scientifiques screening, sensibilisation, les actions de formation (en direction des responsables de l'enseignement, psychologues, parents, spécialistes, travailleurs sociaux...), atteindre toutes les classes sociales et que les pouvoirs publics, dans chaque pays, afin d'assurer la prise en charge de leurs besoins.	Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie, Lettonie, Pays Bas, Roumanie, Russie, Slovénie. D'autres pays moins actifs.	Juan A. Alonso Mohamed DERGHAL - moderghal@free.fr Jean BRUNAUULT - jm.brunauult@free.fr eurotalent@free.fr
10	ILGA-Europe	Les droits des enfants LGBTI mais également des enfants dont les parents sont LGBTI sont une priorité pour nous et nous travaillons à Bruxelles avec l'intergroupe du Parlement Européen sur les droits des enfants et avec la coordinatrice de la Commission Européenne sur ces questions.		Sophie Aujean - Senior Policy and Programmes Officer (PARTICIPATION UNIQUEMENT PAR EMAIL) WARNER Nigel - nigel@ilga-europe.org
11	Eurochips COPE Fédération Relais Enfants Parents.	Domaine expertise social, nous travaillons au soutien de l'enfant ayant des Parents détenus depuis 30 ans nous sommes don en lien avec Magistrats, aide social engagee, SPIP etc....	France, Belgique, Italie, Espagne, Allemagne.	Elias Kastner - bcnsb@gmail.com Administrateur Fédération Relais Enfants Parents. Délégué Conférence OING Directeur Relais Enfants parents Barcelone.

12	Fondation Marangopoulos pour les droits de l'homme (FMDH)			Kostopoulou Maria- Andriani info@mhr.gr;marankostop@yahoo.gr
13	Union pour la Culture et l'Avenir Professionnel en Europe (UCAPE)			GAZENGEL Marie- Henriette mhgzengel@yahoo.fr
14	Association catholique internationale des services de la Jeunesse féminine (ACISJF)			MORITZ michèle michele.moritz@orange.fr
15	Office International du Coin de Terre et des Jardins Familiaux asbl (CTJF)			WEIRICH Malou office-international@jardins-familiaux.org
16	Fédération des Associations Familiales Catholiques en Europe (FAFCE)			Mariou SENELLART De VRIERE - jnsenellart@yahoo.com
17	Union Mondiale des Organisations Féminines Catholiques (UMOFC)			MORIZOT Anne-Marie a-m.morizot@orange.fr
18	UHOFC			ZORN Françoise - franc73@gmail.com
19	ATD Quart Monde			Quyen Tran - quyen.tran@atd-quartmonde.org
20	International Alliance of Women Conseil Européen des Fédérations Wizo (CEFW)			Monique BOUAZIZ - monique.bouaziz4@orange.fr AMAR Manuèle - manuèle_amar@yahoo.fr
21	Association regard d'enfants			Brigitte KAHN - kbrigitte@gmail.com
22	Conseil international des Femmes			Brigitte LE GOUIS - b.legouis@wanadoo.fr
23	Conférence des Commissions Justice et Paix d'Europe (Justitia Pax)			MARIE Jean- Bernard jean-bernard.marie@misha.fr